



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53780>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-53780**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-38046

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Hauts-de-France

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005374200017

Ville : Lille

Code postal : 59555

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Port de Boulogne - sur - Mer - Calais. Carénage de la porte amont et génie civil de l'écluse Sanson à BOULOGNE SUR MER

Code CPV principal - Descripteur principal : 45248100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le présent marché prévoit les travaux suivants pour l'écluse Sanson : démontage, transport et carénage de la porte, remise en état des articulations supérieures et inférieures de la porte, remise en état du génie civil, maintenance et réparation des organes de manoeuvre, reprise du massif d'ancrage amont ouest, fabrication de 4 batardeaux de vannes d'aqueducs (deux à l'aval et deux à l'amont) et de deux passerelles et enfin, remise en place et réglage de la porte

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/06/2025 à 12h00, lire 13/06 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2025